

**Durée de la session : 7 heures**

**Domaine de formation : ELU0111 – Formations généralistes « Prise en main du mandat »**

**Prérequis : Aucun prérequis**

**Public : Elus**

*Les douze premiers mois du mandat sont déterminants pour installer une dynamique politique solide, structurer l'action publique et bâtir la confiance des habitants. Ils constituent le véritable socle du mandat. Cette formation permet aux élus d'anticiper les étapes clés, d'organiser efficacement leur gouvernance, de piloter leurs priorités et de sécuriser leur installation dans la durée.*

## Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre les étapes clés et les enjeux stratégiques des 12 premiers mois du mandat.
- Structurer une gouvernance politique claire et fonctionnelle.
- Définir et prioriser les grandes orientations du début du mandat.
- Installer une méthode de pilotage durable avec l'administration.
- Mettre en place une communication cohérente et maîtrisée auprès des citoyens.
- Construire une feuille de route réaliste permettant de sécuriser la première année du mandat.

## Le programme :

### Les 12 premiers mois : un cycle stratégique

- Le rythme politique d'une première année de mandat.
- Les obligations institutionnelles et réglementaires.
- Les attentes clés des habitants et partenaires.
- \* **Exercice collectif : repérer les moments clés d'une première année réussie.**

### Installer une gouvernance politique solide

- Répartition des délégations et organisation du travail des élus.
- Rôle du maire, des adjoints et des conseillers délégués.
- Piloter l'action municipale sans s'immiscer dans l'opérationnel administratif.
- \* **Atelier : construction d'un organigramme politique et fonctionnel**

### Définir les orientations et priorités de la première année

- Méthode pour identifier les priorités stratégiques.
- Les 'quick wins' : des actions visibles et crédibles.
- Lancer les projets structurants du mandat.
- \* **Exercice : définir une feuille de route des 100 jours, 6 mois et 12 mois.**

### Construire une relation durable avec l'administration

- Créer un cadre de travail serein et professionnel élu-administration.
- Comprendre les rôles clés du DGS et des cadres de l'administration : articulation politique/technique.
- Structurer la coordination et le suivi des projets.
- \* **Jeu de rôle : rencontre élu-cadres pour cadrer les priorités annuelles.**

### Communiquer efficacement durant la première année

- Élaborer un message politique clair et cohérent.
- Rythmer la communication institutionnelle : presse, réseaux sociaux, réunions publiques.
- Gérer les critiques, les attentes et les controverses.
- \* **Atelier : construire un « speed plan » de communication des 12 premiers mois.**

### Sécuriser la conduite du mandat sur la durée

- Anticiper les risques : tensions internes, lenteurs administratives, incompréhensions citoyennes.
- Lire les signaux faibles et ajuster sa stratégie.
- Installer des rituels politiques et administratifs pour stabiliser le mandat.
- \* **Exercice individuel : plan d'action personnel pour réussir sa première année.**

## Les points forts de la formation :

- Cette formation opérationnelle et immersive permet aux élus de se projeter dans leurs premiers mois de mandat en comprenant les enjeux réels,
- les risques potentiels et les leviers d'action. Elle s'appuie sur des exemples concrets et des outils simples pour structurer un début de mandat solide, crédible et maîtrisé.

## Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en présentiel ou en distanciel synchrone, en intra ou en inter-collectivités.
- Elle alterne apports théoriques et méthodologique, études de cas issues de situations réelles.
- Travail individuel et exercices collaboratifs.
- Mises en situation et jeux de rôle.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

## Moyens pédagogiques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou plateforme de visioconférence, paperboard ou outils numériques, et accès à un extranet pédagogique. Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé si nécessaire en distanciel.

## Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

## Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

## Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

## Formateur : Monsieur Florian JOUAN

- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



## Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

### ■ Tarif – formation intra en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- Par la collectivité (tarif groupe) : moins de 2 000 hab. : 1990 € TTC, de 2 000 à 5 000 hab. : 2 200 € TTC, plus de 5 000 hab : 2 400 € TTC
- Par le DIF ELU 400 € TTC (financement pris en charge par la Caisse des Dépôts).
- Les deux modes de financement DIF ELU et collectivité peuvent être combinés pour diminuer le coût à la charge de la collectivité.

### ■ Tarif – inscription individuelle en présentiel ou en visioconférence – Deux options de financement :

- 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité
- 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
  - Inscription individuelle avec mobilisation du DIF Élu : Les élus peuvent s'inscrire directement via la plateforme officielle Mon Compte Formation. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la session et déposer votre demande de financement.  
[https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012\\_ELU0111-JF-CV1-BienDemarrer100/88982928900012\\_ELU0111-JF-CV1-BienDemarrer100](https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0111-JF-CV1-BienDemarrer100/88982928900012_ELU0111-JF-CV1-BienDemarrer100)

## Nombre de participants :

- **Formation financée en tout ou partie par le DIF Élu** : conformément à l'arrêté du 12 juillet 2023 relatif au droit individuel à la formation des élus locaux, le nombre maximal de participants financés dans ce cadre est fixé à 15 par session.
- **Formation financée directement par la collectivité** (budget formation des élus) : le nombre de participants est déterminé en concertation avec la collectivité afin de garantir la qualité pédagogique, l'interactivité des échanges et l'atteinte des objectifs. Lorsque l'effectif envisagé dépasse 15 participants, des ajustements de durée, de format ou de modalités pédagogiques peuvent être proposés.
- **Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : l'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription.**

## Modalités et délai d'inscription :

### Les inscriptions à cette formation peuvent être réalisées :

- **Par une collectivité dans le cadre d'une formation groupe organisée en intra ou en intercollectivités.** Lorsque cette session est programmée, l'inscription est possible jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de places disponibles et de la validation administrative du financement.
  - Lorsque cette formation est organisée à la demande d'une collectivité ou d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la date et les modalités d'organisation sont définies d'un commun accord après validation du devis et de la convention de formation.
- **À titre individuel, notamment dans le cadre du dispositif DIF Élu ou d'un financement par une collectivité.**
  - Pour les inscriptions individuelles réalisées via la plateforme Mon Compte Formation, l'entrée en formation intervient après expiration du délai légal de rétractation de 11 jours ouvrés prévu par les conditions générales d'utilisation de la plateforme.

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence : **après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent.** Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

## Accessibilité et référent handicap :

- Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
- Le référent handicap de FDEL échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

## Pour nous contacter :

**S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)**

**Siège social :** 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

**Téléphone fixe :** 05 49 71 17 03

**Téléphone mobile :** 06 71 61 73 49

**Adresse électronique :** [gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

**Numéro de SIRET :** 88982928900012

**Conditions générales de vente sur le site :** <https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour jeudi 5 mars 2026